

*avec mes meilleurs
remerciements*

46

H. DELEHAYE, S. J.

**Une inscription de Fortunat
sur S. Martin (1,5)**

Extrait des

MÉLANGES DE BORMAN

Bibliothèque Maison de l'Orient



135709

IMPRIMERIE

H. VAILLANT-CARMANNE

LIÈGE—1919

Une inscription de Fortunat sur S. Martin (I, 5)

Un jour que S. Martin se rendait à l'église, un pauvre à demi nu lui demande un vêtement. Le saint appelle l'archidiacre, lui enjoint de donner à ce malheureux ce qu'il désire, et se retire à la sacristie. L'archidiacre ne se pressant point, le pauvre pénètre dans cette place et se plaint de ce qu'on l'oublie. Sans être vu de lui, le saint ôte la tunique qu'il portait sous son manteau, la lui donne et le congédie.

Bientôt l'archidiacre vient avertir l'évêque qu'il est temps de commencer l'office. Martin répond qu'il ne peut aller à l'église avant que le pauvre (il parlait cette fois de lui-même) ne soit habillé. L'archidiacre, qui le voit revêtu de son manteau, ne comprend pas et fait remarquer que le pauvre a disparu. « Apportez-moi le vêtement, je saurai bien trouver le pauvre », dit Martin. L'archidiacre, de mauvaise humeur, va acheter dans une boutique voisine un vêtement grossier : *a proximis tabernis Bigerricam vestem brevem atque hispidam quinque comparatam argenteis rapit*. Martin fait sortir un instant l'archidiacre, se revêt de cette tunique et va célébrer la messe dans ce costume. Au moment où il bénissait l'autel, on vit briller sur sa tête un globe de feu, qui, s'élevant dans les airs, laissa une longue traînée de flammes (1).

Ce récit de Sulpice Sévère est résumé dans la Légende Dorée, et complété par quelques détails précis dont il est intéressant de chercher la provenance. D'abord, cédant à son penchant pour les étymologies, qui jette sur la Légende Dorée une note si gaie, Jacques de Voragine indique le vrai nom de la tunique : *tunicam vilem et curtam, quae dicitur paenula, quasi paene nulla*. Mais, ce qui est plus important, il connaît la longueur du vêtement et des manches : *cuius manicae usque ad cubitum et longitudo usque ad genua protendebatur*. Il raconte ensuite le miracle, non sans y mêler quelques inexactitudes, et ajoute cette réflexion, qui est une réminiscence de Sulpice Sévère, mais n'a aucun rapport avec le fait : *ob hoc par apostolis dicitur*. Puis il continue :

Huic autem miraculo addit magister Iohannes Beleth, quod, cum in missa manus ad Deum, ut moris est levaret, manicis linteis retro labentibus, cum

(1) SULP. SEV., *Dial.* II, 1,2,1.

nec brachia eius essent grossa nec multem carnosia nec praefata tunica protenderetur nisi usque ad cubitum, remanserunt eadem brachia nuda. Tunc miraculose torques aurei et gemmati deferuntur ab angelis et brachia decenter operiuntur.

L'auteur nous renvoie lui-même à Jean Beleth, et donne le moyen, une fois de plus, de constater avec quelle liberté il arrange ses sources. Voici en effet ce que nous lisons dans le *Rationale divinorum officiorum*, c. 163 :

Sed cum ante altare, ut moris est in praefatione, sisteret, manusque ad dominum sublevaret, ita ut brachia eius facile ob amplitudinem et brevitatem manicarum conspicerentur, illico aurei torques ipsa honeste operuerunt et supra caput eius igneus globus visus est ⁽¹⁾.

Jean Beleth ne parle pas de la maigreur des bras de S. Martin, ni des manches de toile qui n'arrivent que jusqu'au coude, ni des pierres précieuses, ni de l'intervention des anges. Retenons simplement que, d'après Jean Beleth, les manches étaient courtes, le bras à découvert et bientôt miraculeusement orné d'un bracelet.

Ces particularités ne sont pas de l'invention de Jean Beleth. Honorius d'Autun racontait l'histoire avec quelques variantes qui méritent d'être notées :

Vestem allatam clam induit sicque seminudis brachiis ad missarum sollemnia accedit. Sed Dominus astante populo meritum preclari presulis patefecit. Nam eo missam celebrante globus igneus de capite eius surgebat et flammis crescente in alta poli tendebat. Crebro etiam visae sunt manus Martini inter missarum sollemnia gemmis radiare atque auro et electro crepitare ⁽²⁾.

Comme dans les deux textes précédents, les manches ne recouvrent pas les bras tout entiers ; mais le miracle de l'ornement brillant ne se produit pas pour masquer l'accoutrement un peu sommaire du pontife. Ce prodige se renouvelle souvent, et c'est la main, non le bras, sur laquelle on voit étinceler les pierreries.

Si l'on veut se rapporter à un passage du troisième dialogue de Sulpice Sévère, on reconnaîtra aisément la source dernière du trait final. Arborius, ancien préfet, atteste qu'il a vu, durant le sacrifice,

(1) *P. L.*, t. CCII, p. 164.

(2) *P. L.*, t. CLXXII, p. 1023.

la main de Martin, comme revêtue de riches pierreries, jeter une lumière éclatante, et qu'il a entendu le bruit qu'elles produisaient en s'entre-choquant quand le saint remuait la main. (1). Ce qui, d'après Arbo-rius, se serait produit une fois, s'est renouvelé fréquemment au dire d'Honorius, qui ne se contente pas des *nobilissimae gemmae* de Sulpice, mais ajoute encore l'or et l'électrum pour mieux éblouir les yeux. En faisant donc la part du développement, on est tenté de conclure qu'Honorius, ou un autre compilateur qu'il peut avoir copié, a rapproché deux récits de Sulpice. Jean Beleth, ou quelque autre avant lui, a opéré la fusion, et c'est ainsi que les miracles du globe de feu et des pierres précieuses sont devenus la récompense du même acte de charité. En d'autres termes, qui ne se croirait autorisé à dire que la version de Jacques de Voragine s'est formée insensiblement au cours du XII^e siècle, et s'est précisée au siècle suivant ? Et pourtant on se tromperait, car nous la trouvons constituée, six siècles plus tôt, dans sa forme essentielle, beaucoup plus rapprochée de la Légende Dorée que du récit d'Honorius d'Autun.

Fortunat raconte trois fois, sans compter sa paraphrase métrique de Sulpice Sévère, l'histoire de la tunique donnée au pauvre et remplacée par un habit grossier, et chaque fois en y mêlant la vision d'Arbo-rius. Nous trouvons un premier récit dans le petit poème de 24 vers intitulé *In cellulam S. Martini ubi pauperem vestivit ; rogante Gregorio episcopo* (2). On sait que Grégoire de Tours rebâtit sa cathédrale détruite par un incendie, et consacra le nouvel édifice en 590 (3). La *cellula* dont parle Sulpice Sévère, était attenante à l'église, *adhaerenti ad ecclesiam cellula* (4), sorte de petite sacristie où le saint attendait l'heure de l'office (5). C'est là qu'il se dépouilla de sa tunique. Nous ne savons si cette place fut englobée dans la nouvelle construction, ou simplement transformée en oratoire (6). Toujours est-il que Grégoire demanda à Fortunat quelques vers pour rappeler un des grands souvenirs qui se rattachaient à la cellule de Martin. Laissons pour le moment la question

(1) *Dial.*, III, 10,6.

(2) *Carm.*, I, 5.

(3) *Hist. Francorum*, X, 31.

(4) *Vita S. Martini*, 10,3 : *cellula S. Martini ipsi ecclesiae contigua*; *Hist. Francorum*, X, 31.

(5) *Dial.*, II, 1,8.

(6) Un autre texte de Fortunat semble favoriser la première hypothèse, X, 6,1-4 : *Emicat altithroni cultu venerabile templum / egregium meritis, nobilis arcis apex / quo propria tunica dum operit Martinus egentem / gestorum serie fulgida signa dedit.* LEO, p. 234.

de savoir quelle fut exactement la destination de la pièce, dont nous donnons ici le texte :

In cellulam ⁽¹⁾ S. Martini ubi pauperem
vestivit. Rogante Gregorio episcopo.

Qui celerare paras, iter huc deflecte, viator ;
hic locus orantem cautius ire docet.
exul enim terris, caeli incola, saepe solebat
clausus Martinus hinc aperire polos ;
5 aede sub hac habitans heremi secreta tenebat,
per medios populos anachorita potens.
hic se nudato tunica vestivit egenum :
dum tegit argentem, plus calet ipse fide.
tum vili tunica vestitur et ipse sacerdos
10 processitque inopi tegmine summus honor ;
qui tamen altaris sacra dum mysteria tractat,
signando calicem signa beata dedit :
namque viri sacro de vertice flamma refulsit,
ignis et innocui surgit ad astra globus,
15 ac brevibus manicis, fieret ne iniuria dextrae,
texerunt gemmae qua caro nuda fuit ;
brachia nobilium lapidum fulgore coruscant,
inque loco tunicae pulchra zmaragdus erat,
quam bene mereatur cui, dum vestivit egenum
20 tegmine pro tunicae brachia gemma tegit.
tu quoque qui caelis habitas, Martine precator
pro Fortunato fer pia verba Deo.

Imperiis parere tuis, pie care sacerdos,
quantum posse valet, plus mihi velle placet.

Les vers 11-14 mettent en scène assez fidèlement le miracle qui s'accomplit à l'autel d'après le récit du Dialogue II, 2,1. Celui des pierres précieuses, réminiscence évidente de la vision d'Arboreus (Dial. III, 10,6), est présenté comme s'accomplissant en même temps. Nous voyons paraître déjà les manches trop courtes, les bras nus et les pierreries envoyées du ciel pour les couvrir. Les deux récits de Sulpice ne sont pas seulement rapprochés, mais combinés en un seul.

Les deux autres versions se rencontrent dans un autre poème de Fortunat, pièce curieuse, qui a exercé la sagacité de plus d'un critique, et dont les allures sont vraiment étranges. C'est le n. VI du dixième livre, intitulé *Versus ad ecclesiam Toronicam quae per Gregorium episcopum renovata est*. La pièce, qui compte 132 vers, est bien longue

(1) Nous adoptons provisoirement cette leçon, dont il sera question plus loin.

pour être regardée comme un morceau d'épigraphie, et telle que nous l'avons, elle ne peut avoir été conçue pour être gravée sur les murs de la cathédrale de Tours. Il n'est pas aisé de dire quelle fut sa véritable destination. Ce qui déroute d'abord, c'est sa composition. Presque tous les sujets y sont repris deux fois en d'autres termes, sans que l'on discerne d'abord le motif de ces répétitions. L'analyse du poème, telle que M. W. Meyer l'a présentée (1), conduit à cette conclusion que nous avons, au lieu d'une seule pièce, deux compositions sur le même sujet mises bout à bout; et comme rien ne trahit la main de deux poètes, il faut dire que Fortunat, mécontent d'un premier jet a essayé une seconde rédaction, sans sacrifier l'autre. Dans le recueil de ses œuvres, elles se sont trouvées soudées ensemble. Le sujet développé dans l'une et dans l'autre se divise en deux parties : l'église et sa construction ; les miracles de Martin.

La première rédaction comprend les vers 1 à 78, dont les 24 premiers, à considérer l'ensemble, redisent la gloire de l'édifice et du bâtisseur. On croit y reconnaître trois essais différents qui se suivent sans interruption : *Emicat altithroni* (v. 1-12); *Fulgida praecipui* (v. 13-18); *Clara supercilio* (v. 19-24).

Les vers suivants racontent des principaux épisodes de la vie de S. Martin :

1° Le manteau divisé (v. 25-30) ; 2° Le lépreux guéri par un baiser (v. 31-36) ; 3° Deux résurrections (v. 37-42) ; 4° La chute du pin (v. 43-48) ; 5° Guérison d'une morsure de serpent (v. 49-54) ; 6° Les fausses reliques (v. 55-60) ; 7° Le serpent maudit (v. 61-66) ; 8° Guérison par le contact d'une lettre (v. 67-72). Les vers 73-78 sont comme un épilogue.

A partir du vers 79, nous revenons sur nos pas. D'abord, éloge de Grégoire et de son entreprise (v. 79-92), puis les traits de la vie du saint sous les rubriques que voici : *Leprosum purgavit* (v. 93-102) ; *Chlamys divisa* (v. 103-106) ; *Tunicam dedit* (v. 107-116) ; *Mortuos suscitavit* (v. 117-120) ; *Pinus excisa* (v. 121-124) ; *Idola prostrata* (v. 125-128) ; *Falsus martyr* (v. 129-132).

On constate que les numéros 5, 7, 8, ainsi que l'épilogue, sont omis dans la seconde rédaction. En revanche les distiques sur les idoles renversées n'ont pas de correspondant dans la première. Il n'en est pas tout à fait de même du titre *Tunicam dedit*. L'histoire de la

(1) *Der Gelegenheitsdichter Venantius Fortunatus*, dans les *Abhandlungen der kön. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, N. F., t. IV, n. 5, p. 64.

tunique ne fait point partie, dans le premier morceau, de la série des miracles ; mais elle est rappelée dès les premiers vers.

Emicat altithroni cultu venerabile templum
 egregium meritis, nobilis arcis apex ;
 quo propria tunica dum operit Martinus egentem,
 gestorum serie fulgida signa dedit.
 5 namque idem antistes sacra dum mysteria tractat,
 lumina gemmarum est visus habere manu,
 ac de veste fuit quantum sua dextera nuda
 tantum membra sibi gemma corusca tegit ⁽¹⁾.

Point de mention du globe de feu, mais des *lumina gemmarum*, qui n'éclatent pas seulement sur la main du saint mais lui font une manche étincelante.

Dans la nouvelle version nous lisons :

109 Denique cum tunicam sacer ipse dedisset egenti
 ac sibi pars tunicae reddita parva foret,
 quod non texerunt manicae per brachia curtae
 visa tegi gemmis est manus illa viri ⁽²⁾.

A prendre le texte à la lettre, il y aurait dans ces quatre vers une triple confusion, le mélange de trois épisodes distincts : l'histoire de la tunique (v. 109) ; le fait du manteau partagé (v. 110) ; le miracle des pierres (v. 111, 112). Comme le poète venait de consacrer deux distiques à la *Chlamys divisa*, il est assez invraisemblable que les mots *pars tunicae reddita* lui soient suggérés par ce trait. Il faudrait donc traduire *pars tunicae* par « tunique » tout simplement.

Il est naturel de se demander comment Fortunat, mettant en vers la vie de S. Martin par Sulpice Sévère, a traité les deux épisodes que dans ses petits poèmes il fond partout en un seul. Comme il s'est donné pour règle de suivre son modèle pas à pas, il ne pouvait être amené à rapprocher des faits qui sont séparés dans les Dialogues par de longs récits. Et en effet, dans le livre III, 23-73, il raconte fidèlement l'histoire du pauvre et de la tunique, suivie de l'apparition du globe de feu. Au livre IV, 305-330, la vision d'Arborius est rapportée de même sans aucun lien apparent avec cet épisode. Il y a pourtant quelque chose de plus que dans le texte de Sévère, d'après lequel la main seule du saint est couverte de pierres précieuses. Comme la vie de S. Martin

(1) Ed. LEO, p. 234.

(2) Ed. LEO, p. 238.

est antérieure aux poèmes, c'est ici la première fois qu'apparaît la manche de la tunique miraculeusement prolongée par un ornement qui voile la nudité du bras.

320

Sic geminante fide iusti pia dextera fulsit
 inque loco manicae micuit translata zmaragdus.
 O Martine decens, lapidum velamine compte,
 quam nova palla tibi, cuius textura coruscans.
 trama topazos erat rutilans et stamen iaspis
 et tunicae insignes currunt pro vellere gemmae.

C'est en vain que l'on chercherait dans le passage de Sulpice Sévère et dans tout le contexte un mot pour justifier ce développement que l'on ne s'explique pas, s'il n'existe pas dans l'esprit du poète un lien entre le miracle des pierreries et le pauvre vêtement du saint. Comme le sujet le suggère si peu, il faut chercher ailleurs la source de ce rapprochement. Et où la trouver sinon dans une peinture où l'artiste aurait représenté dans une même scène le double miracle qui s'était accompli, à des jours différents, durant le saint sacrifice ? Pour marquer que le saint monte à l'autel revêtu d'un vêtement court et de qualité inférieure, il en a notablement raccourci les manches ; en même temps il a projeté sur les bras nus du pontife les rayons miraculeux qui avaient ébloui Arborius, et qui sortaient comme d'un gant de pierres précieuses dont on avait vu ses mains enveloppées. S'étant astreint à suivre servilement l'ordre de Sulpice Sévère, Fortunat a dû raconter en deux fois ce qui lui était apparu comme le double aspect d'un fait unique. Lorsqu'il est livré à sa propre inspiration, il décrit le tableau tel qu'il se présente à ses yeux. La peinture ou la mosaïque était sans doute placée sur les murs de la *cellula*, à propos de laquelle Fortunat a longuement décrit l'épisode de la vie du saint (1).

Cette poésie, faite certainement sur commande, fut-elle conçue comme une inscription destinée à faire valoir la représentation figurée dont elle s'inspirait ? Elle a été rangée, on le sait, parmi les textes épigraphiques (2). Mais on a fait des objections, et au lieu d'une inscription, nous aurions ici simplement une pièce de circonstance, destinée à la lecture publique ou privée (3).

(1) M. H. Martin a signalé récemment différentes reproductions figurées du miracle et des « bonnettes » de S. Martin (voir C. ENLART, *Manuel d'Archéologie française*, t. III, p. 334). Nous ne connaissons ce travail que par une mention du procès-verbal d'une séance de la Société des Antiquaires de France, *Bulletin*, 1917, p. 204, que nous recevons au moment de mettre sous presse.

(2) LEBLANT, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 165.

(3) W. MEYER, t. c., p. 50.

Il faut pourtant avouer qu'elle a toutes les allures d'une inscription. Le début seul suffirait à lui assurer ce caractère :

Qui celerare paras, iter huc deflecte, viator.

Ce n'est pas ainsi qu'on s'adresse à un lecteur tranquillement assis à sa table ou à un auditoire écoutant un morceau d'apparat. Les deux derniers distiques (vv. 21-22, 23-24), qui n'ont point le caractère impersonnel des inscriptions monumentales, ne font point difficulté. Le dernier surtout, qui est une manière d'envoi à l'évêque Grégoire, n'est nullement partie intégrante de la pièce et devait tomber tout naturellement ⁽¹⁾. Le distique précédent, où Fortunat se recommande à S. Martin, peut se détacher de même. Toutefois, il convient de rappeler que la mention de l'auteur n'est pas sans exemple dans les inscriptions ⁽²⁾.

Il est assez curieux de constater que les éditeurs de Fortunat, y compris Leo, ont fait au titre de la pièce une retouche qui n'est suggérée par aucun manuscrit. Tous les témoins portent *in cellula* et non pas *in cellulam*. Cette dernière leçon, qui est celle de toutes les éditions, suppose que la poésie a été simplement inspirée par la cellule du saint ; l'autre indique nettement sa destination : l'inscription devait figurer sur la paroi.

Il n'y a pas lieu de se demander si Jean Belet et Honorius d'Autun ont vu sur place la mosaïque avec l'inscription. Les nombreux incendies de la basilique et ses restaurations successives en avaient sans doute depuis longtemps effacé la trace. Ils ont pu lire le texte de Fortunat soit dans ses œuvres, soit, ce qui est plus vraisemblable, dans un de ces nombreux recueils renfermant les écrits de Sulpice Sévère avec des pièces diverses à la gloire de S. Martin. L'inscription de la *cellula* en faisait souvent partie.

H. DELEHAYE, S. J.

⁽¹⁾ Les deux derniers vers manquent dans le manuscrit de Saint-Pétersbourg.

⁽²⁾ Ainsi dans les inscriptions damasiennes.